

N° A/B- B /CRP/MINSANTE/CAB.-

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

Suite au préavis d'arrêt de travail dans les hôpitaux publics du Cameroun signé le 07 janvier 2019, par les syndicats SYNPEMS et CAP/SANTE,

Le Ministre de la Santé Publique, Dr **MANAOUA Malachie**, assisté de Monsieur **ALIM HAYATOU**, Secrétaire d'Etat à la Santé, a présidé le jeudi 17 janvier 2019, dans la salle de conférences de son département ministériel, une concertation dans le cadre du dialogue social avec les Présidents desdits syndicats en présence de plusieurs de leurs camarades, des Directeurs Généraux et des Directeurs des hôpitaux ainsi que de certains représentants des Administrations concernées.

Les treize (13) préoccupations soulevées par les syndicats ont été abordées et débattues par les participants. Des solutions à court, à moyen et à long terme ont été adoptées par les parties.

A l'issue de ladite concertation, de nombreuses avancées ont été constatées et des résolutions ont été prises dans le cadre de la poursuite de l'amélioration des conditions de travail des personnels de santé.

Aussi, le Ministre de la Santé Publique a proposé à ces partenaires sociaux, un cadre de dialogue permanent pour suivre la mise en œuvre des résolutions prises.

C'est fort de toutes ces conclusions que les syndicats SYNPEMS et CAP/SANTE décident de suspendre leur préavis d'arrêt de travail jusqu'au mois de mars 2019, date retenue pour l'évaluation des avancées enregistrées. Ils consentent par ailleurs à poursuivre sereinement le dialogue engagé par l'Administration conformément au calendrier arrêté de commun accord. /-

Fait à Yaoundé, le **18 JAN 2019**

Le Président CAP/SANTE

Le Président SYNPEMS

[Signature]

[Signature]
Bella Bella



LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

[Signature]
Dr **Manouada Malachie**